

**LES CRISES DE NOTRE PRÉSENT ET LA RÉFÉRENCE ÉTHIQUE.**  
**APPEL AU DIALOGUE**  
**Pescia, 17- 20 maggio 2007**

**Éthique et histoire. Globalisation et éthique.**  
**HENRI BARTOLI**

**I. Retour aux sources. Ethique et histoire. La pensée de Umberto Campagnolo.**

En 1946, à Genève, conscients de la "crise" qui menaçait d'aboutir à une troisième guerre mondiale, un groupe d'hommes de culture émit l'idée du lancement d'un mouvement permettant aux forces les plus à même de saisir la gravité de la situation d'opposer la plus grande résistance possible aux inquiétantes réalités de l'heure (1). Ce mouvement ne fut autre que la Société européenne de culture, qui devait être dans l'esprit de ses fondateurs un lieu de rencontre et de prise de conscience, grâce à un dialogue mutuel, des exigences qu'impose aux hommes de culture leur qualité propre de responsables des valeurs sans lesquelles nulle vie sociale, économique, politique, n'est concevable.

"Personne ne se sauve seul, pas même le plus sage, pas même le plus pur"(2). Tout mouvement qui ne se retrouve pas dans ses sources est sans prise sur le monde. Membre de la Société européenne de culture depuis plus de cinquante ans, permettez moi d'y retourner.

C'est dans "l'articulation de la conscience", nous dit U. Campagnolo (3), que l'éthique se "révèle" à l'individu. En tant "qu'éthique", la conscience, écrivait P. Ricoeur (4), s'oppose au cours historique: l'histoire dit "violence", la conscience "amour". Notre humanité a un intense besoin de fraternité. Sa certitude la plus forte est l'affirmation de son unité, non comme totalité, mais comme communauté de personnes et de peuples. Une sorte de "bienveillance" suscite en nous la rencontre de l'Autre, nous invite à nouer avec lui des relations vraiment humaines et, à cette fin, à le faire à partir de la justice et de l'amour, valeurs complémentaires (5). De ce point de vue, la solidarité objective des hommes ne s'épuise en aucune expérience particulière, elle les transcende toutes.

A entendre U.Campagnolo, ce n'est pas céder à l'illusion que penser que par notre méditation sur l'homme à la place de la guerre surgira spontanément un ordre pacifique, "vers lequel l'humanité, écrit-il (6), malgré toutes les apparences, ne cesse de tendre". En dépit de tout ce qui les oppose, les hommes cherchent tous le bonheur et le bien être Ils sont, en quelque sorte, conduits à atteindre dans l'histoire de plus en plus l'universel, et à accomplir le triomphe de la fraternité consciente.

C'est une véritable "foi" en l'éthique dont témoigne U.Campagnolo. "L'univers, écrit-il, est l'éthique, ou peut être mieux l'éthicité" (7). Les deux termes, "éthique" et "univers", sont une seule et même chose, la différence entre eux tenant au rôle que remplit l'éthique lorsqu'elle agit en tant que sujet de l'univers. Le message universel que la force créatrice de l'univers nous adresse - et dont l'histoire est porteur - a pour objet l'univers, dont l'éternité assure la destinée de l'homme. Cela pourrait se comparer "à une mer sans rivages, d'où émane sans cesse un souffle, qui est son être spécifique" (8).

Qui dit "souffle", dit aussitôt "esprit". Dans l'ordre naturel il n'est pas d'esprit qui n'est le support d'un corps, pas d'esprit politique ou social qui ne comporte un support matériel. L'esprit doit garder l'initiative dans le gouvernement des choses; celui-ci ne doit pas être assuré indépendamment des hommes qui les utilisent. C'est alors à la force créatrice de l'esprit humain qu'Umberto Campagnolo identifie l'éthique: elle est appelée à démontrer la nécessité de l'histoire (9). Concrètement, elle n'est autre que la porte de la connaissance historique.

Inscrite dans le développement historique, dont elle représente la vérité, l'éthique nous permet, en tant que telle, de découvrir les conditionnements de l'accomplissement de l'homme. Quant à son essence, elle ne dépend pas d'un "modèle" de conduite. En cela, elle précède logiquement la morale, faite, elle, de l'ensemble des normes et des principes obligatoires qui dans un état de civilisation donné exigent le respect de la personne. Aux yeux de U. Campagnolo, la morale est "libre" comme une "option gratuite" susceptible de différentes évaluations, alors que l'éthique "demeure toujours la même et n'a pas besoin de changer en considération des perspectives qu'elle pourrait s'imaginer et des tâches auxquelles elle pourrait s'astreindre" (10). Son monde est "toujours parfait" (11).

L'acte moral est "un acte de reliance"(12): l'acte par lequel l'individu se relie aux autres. Tenu par l'exigence éthique d'agir selon sa conscience, l'individu, pour autant qu'il le peut, doit comprendre la situation dans laquelle il se trouve et saisir ses conditions historiques de son action. Il ne réalise vraiment sa condition morale qu'en reconnaissant sa solidarité avec les autres hommes et qu'en agissant en conséquence. Entre le "jamais" et le "déjà", l'éthique insère le "pas encore", champ fertile ouvert à l'Espérance (13).

Une question se pose alors pour l'éthique, semblable à celle que dans ses *Dialoghi sulla fede* (14) A. Levi se pose au sujet de l'existence de Dieu, créateur de l'homme ou créature de celui-ci. Qui croit en Dieu attribue l'existence de l'éthique à une grâce mystérieusement divine, le futur résidant dans la liberté qu'a l'homme de choisir entre le bien et le mal (*Deutéronome XXX, 19*), appelé qu'il est à continuer la création et, peuple de Dieu, à l'aider à accomplir la justice, l'histoire conduisant à l'unité de tous les peuples, qui "de leurs épées forgeront des socs et de leurs lances des faucilles" (*Michée IV, 3*). Qui, tel E. Morin (15), se situe loin de toute vérité révélée, considère l'exigence éthique comme ressentie en notre esprit comme l'injonction d'un devoir, mais pouvant tout aussi bien provenir d'une source extérieure (culture, croyances, normes d'une communauté), voire même, "sans doute", être l'objet d'une transmission génétique de l'organisation vivante.

U. Campagnolo, pour qui il y a au fond de la conscience humaine deux sortes de foi - l'une humaine et l'autre trans-humaine (16) - conçoit l'homme comme se nourrissant des questions du monde, "écoutant", "voyant" qu'il doit choisir entre la vie et la mort, ressentant les événements comme des appels à sa présence en vue de la réalisation du projet de libération dont il est porteur. Une fois admise la réalité historique, écrit-il (17), on ne peut imaginer la faillite de l'histoire ou "l'interruption de l'évolution humaine vers sa perfection".

Certes, U. Campagnolo sait et dit qu'il n'y a rien "de moins utopique qu'une société pacifiée" dont tous les membres collaboreraient spontanément à la conquête du monde selon l'œuvre de l'éthique, mais il estime que "l'on peut dès maintenant relever un progrès de la société qu'il est permis de considérer comme irréversible" (18). Il ne considère pas l'idée d'une "société parfaite" comme une utopie, mais "comme la conclusion de la volonté humaine qui, à travers luttes et

crises, ne cesse, qu'elle en soit consciente ou non, de chercher la vérité" (19). Sans cesse, l'histoire est remise à quelque chose qui est au-delà d'elle-même. Continuellement à faire, elle a l'utopie pour ressort, en entendant par là "une idée, une force s'opposant à l'ordre existant, mais jaillissant de celui-ci" (20). Et Campagnolo de conclure: "L'utopie de la société parfaite - la cité de demain - accroîtra nécessairement sa force à mesure que l'homme y découvrira la loi de son destin. S'approchant toujours davantage de sa finalité, l'utopie supprimera le contraste entre l'idée de l'homme et celle de son être" (21). Il va jusqu'à dire audacieusement son "message" analogue à la "bonne nouvelle" - la restitution de la foi perdue par l'homme - oubliant quelque peu, tant est forte sa vision d'espérance, que, pour le chrétien, le rétablissement universel ne sera réalisé qu'à la fin des temps dans "les nouveaux cieux et la nouvelle terre, où la justice habitera" (*Deuxième épître de Pierre III*, 13), et la terrible question que pose le Christ: "Mais, le Fils de l'homme, quand il viendra trouvera-t-il la foi sur la terre?" (*Luc XVIII*, 8). "Age des extrêmes" (22), "siècle de guerre" (23), le XXème siècle n'a-t-il pas vu, selon le mot d'André Malraux, "les hommes donner des leçons à l'enfer"?

## **2. Mondialisation et mouvement vers une éthique planétaire.**

Si originaux soient-ils, les écrits de U. Campagnolo, nos sources, s'inscrivent dans un vaste mouvement de prise de conscience des mutations en cours dans l'humanité et de l'urgence des préoccupations éthiques alors que la mondialisation est en marche.

Il a été, en quelque sorte, amorcé et préparé par les écrits de P. Teilhard de Chardin sur la convergence de l'Humanité sur elle-même et sur la réussite finale de l'Univers, pris dans sa totalité le monde ayant quelque chose d'infaillible et, bien qu'avec l'Homme le risque d'échec y soit entré, "se mouvant vers l'esprit" la loi du destin de l'Homme n'étant autre que la réponse de sa volonté aux exigences de ce que Teilhard nomme "une renaissance du Sens de l'Espèce" (24).

Il l'a été aussi par l'accueil réservé au marxisme à travers le monde par des masses humaines voyant en lui, pour qui c'est au plan de l'universel humain que les prolétaires doivent comprendre leur existence, une doctrine de libération. Le genre humain n'est-il pas pour Karl Marx l'absolu vivant, "l'être générique" envisagé dans la perspective "inévitabile" de sa libération de toutes les instances aliénantes (25). A partir du milieu des années 1950 (26) les écrits s'accumulent, l'éthique de la mondialisation à l'œuvre dans tous les domaines de l'existence humaine faisant figure de préoccupation essentielle.

Écrits de J. Lacroix, pour qui, s'il y a une histoire humaine qui entraîne le monde avec elle, c'est parce qu'il y a en l'homme un désir, source de tous les autres, constitutif de son essence, aspiration devant conduire "à une plus grande perfection et union de l'humanité" (27), en laquelle il ne devrait jamais cesser d'espérer l'histoire étant sans fin.

Écrits de K. Axelos, qui, s'agissant de l'aspiration du monde à l'unité, ose parler de la "pensée planétaire" (28), ou encore de G. Ayache (29), lequel, convaincu de ce que les sociétés contemporaines sont en partie en proie à d'innombrables mutations sociologiques et par suite tendent vers un univers particulièrement confusionnel, décèle en elles la présence du germe d'une "humanité planétaire" parvenue au bord de sa "révolution", dont l'enjeu n'est autre que sa survie.

Comment ne pas citer les écrits du théologien Hans Küng lançant un *Projet*

*d'éthique planétaire* (30). sur lequel pour la première fois, en 1993, se mettront d'accord les membres de l'Assemblée des religions du monde. Il en résultera la création à Tübingen, en 1995, de la Fondation Ethique Planétaire, dont l'objet est précisément la diffusion d'une "éthique planétaire".

N'oublions pas, surtout, les écrits d' E. Morin, membre tout comme J. Lacroix de la Société européenne de culture, analyste plus que tout autre de "l'ère planétaire" (31). Pour lui, chaque partie du monde en fait de plus en plus partie: en tant que tout il est de plus en plus présent en chacune de ses composantes, nations, peuples, individus. S'efforçant d'identifier les voies régulatrices susceptibles de permettre à l'humanité de sortir de "l'âge de fer planétaire", E. Morin s'interroge: comment pourrions-nous conjuguer dans une même vision transformatrice la réforme de la société (qui comporte celle de la civilisation), la réforme de l'esprit (qui comporte celle de l'éducation), la réforme de la science, la réforme de la vie, la réforme de l'éthique, chaque réforme étant nécessaire aux autres? L'enjeu, pour lui, est de pouvoir "sortir de l'Histoire par le haut" grâce à la construction d'une société-monde, l'espérance éthique (et politique) étant de conduire "plus et mieux qu'une révolution, une métamorphose" (32).

La prise de conscience de l'existence du sous-développement et du Tiers monde accompagne ce foisonnement d'idées.

Il n'y a qu'une idéologie économique, écrit F. Perroux (33), "le plein emploi, à l'échelle du monde, de toutes les ressources matérielles et humaines, favorisé dans le dessein de procurer à chacun les conditions matérielles, jugées nécessaires par la science, de son plein épanouissement". Cheminement historique, le développement est conçu comme la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population la rendant apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global. Ainsi conçu, il met en cause toutes les dimensions de l'univers économique et social, le politique et le droit faisant fonction de médiateurs entre l'éthique et l'éthique et l'économie, elle-même service de la Vie.

Inéluctablement, le développement est "humain" (34) en tant que dynamisme de l'homme. Sous toutes les latitudes, il recouvre le processus d'élargissement des choix des individus de telle façon que chacun puisse vivre dans le respect une vie digne de ce nom, cela grâce à l'expansion des capacités et des potentialités humaines. Chaque année depuis 1990, année ressentie comme porteur d'un immense mouvement d'espoir avec la vague de démocratie balayant l'Europe de l'Est et l'Union soviétique, la chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne, le recul des régimes unipartistes en Afrique, cette "humanité" est prise en compte par le *Rapport mondial sur le développement humain* que publie le Programme des Nations Unies pour le développement. Une "économie pour les hommes", une "économie du genre humain" mue par le "patriotisme de l'Espèce" émerge.

Nous appartenons à la Terre, qui nous appartient. Prenant conscience de notre communauté de destin terrestre, il nous faut assumer pleinement notre citoyenneté de terriens, et, solidaires "dans" et "de" la planète Terre, faire d'elle, ainsi que nous y invitent F. Perroux et E. Morin (35), une Patrie.

Nous en sommes encore loin, et c'est l'une des "crises" de notre temps.

### **3. Une éthique planétaire en question.**

Ce n'est pas l'avènement du "village planétaire", annoncé par Mac Luhan, dont traite le *Rapport mondial sur le développement humain* de 2005. Il observe

tout au contraire que "tes gouvernements du monde avancent lentement, mais sûrement, vers un échec du développement humain pourtant largement prévisible et donc évitable, aux répercussions profondes non seulement pour les plus pauvres, mais également pour la paix, la prospérité et la sécurité dans le monde" (36). Il craint que lors de la prochaine décennie beaucoup moins de choses s'accomplissent en la matière que ne le promet le consensus sur le développement exprimé avec force par la *Déclaration du millénaire* adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier réunis dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies lors du Sommet du Millénaire en septembre 2000, où ils se reconnaissent "collectivement tenus de défendre, à l'échelon mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité".

Beaucoup de choses, il est vrai, ont été effectuées. Des résultats spectaculaires ont été obtenus. Plus de 1 milliard d'êtres humains bénéficient d'une durée de vie, d'instruction, et de produit intérieur brut par habitant, d'un niveau de vie élevé. La malnutrition a reculé dans les pays en développement de 20 % en 1990-92 à 17 % en 2001-2003. Le pourcentage des enfants qui y souffrent d'insuffisance pondérale est passé de 37 à 27%, et celui de ceux qui affectent des retards de croissance de 47 à 33%. Dans les mêmes pays, l'espérance de vie s'est accrue, passant de 55 à 64,9 ans. Le taux d'alphabétisation des adultes s'est relevé, atteignant 82% en 2004 contre 48 en 1970. Le taux de mortalité infantile a régressé de 109/1000 en 1970 à 57 en 2004. Dans toutes les régions du monde, l'Afrique subsaharienne exceptée, la pauvreté en termes de revenu a diminué: 28% de la population mondiale vivaient avec moins de 1 dollar par jour en 1990, 21% en 2004, la baisse étant surtout imputable à la croissance économique élevée de la Chine et de l'Inde.

Cela est bel et bon, mais les défaillances concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement sont graves. La mortalité des enfants de moins de 5 ans devait être réduite des 2/3 d'ici 2015 et l'éducation primaire être assurée à tous, un écart équivalent à plus de 4,4 millions de décès évitables est envisageable tandis que quelques 47 millions d'enfants demeureront non scolarisés dans les pays en développement. Si la tendance se maintient, les objectifs de réduction de moitié du pourcentage de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable, ainsi que d'assainissement, ne pourront être satisfaits réciproquement en Afrique subsaharienne qu'en 2040 et 2076. Il avait été envisagé la réduction de la faim et de l'extrême pauvreté: 832,5 millions de personnes souffrent toujours de malnutrition, et, en 2015, quelques 800 millions de personnes continueront à vivre avec moins de 1 dollar par jour, 1700 millions avec moins de 2, plus de la moitié de celles en situation d'extrême pauvreté vivant en Afrique subsaharienne.

Les *Rapports* annuels du P.N.U.D. mettent en évidence l'écart croissant entre les revenus des minorités riches et ceux des majorités pauvres. Les 20% les plus pauvres de la population mondiale se partagent 1,5% du revenu mondial, tandis qu'en 2003 les 500 personnes les plus riches du monde avaient un revenu total plus important que les 416 millions les plus pauvres. Le *Rapport* de 2006 du P.N.U. qualifie "d'effarante profondeur" l'inégalité dans la répartition mondiale des revenus (37); mesuré en termes de pouvoir d'achat 2000, l'écart entre les revenus perçus par les 20 % les moins riches de la population mondiale et le seuil de pauvreté extrême de 1 dollar par jour se chiffre à quelques 300 milliards de dollars, montant qui ne représente même pas 2 % du revenu que se partage la frange des 10 % les plus riches de la population mondiale! "L'éthique planétaire" est-elle respectée quand le rapport entre le revenu du pays le plus riche et celui

du pays le plus pauvre, après avoir été de 3 à 1 en 1830 et de 35 à 1 en 1950, est de 70,7 en 2004? L'est-elle quand 123 millions de personnes sont victimes du travail forcé dans le monde (38), et quand 246 millions d'enfants de 5 à 17 ans sont contraints au travail, 149 étant affectés aux "pires formes de travail" (39)? L'est-elle encore lorsque, alors qu'un consensus se dégage sur l'objectif d'un travail "décent", tout individu ayant droit à un travail productif dans des conditions d'égalité, de sécurité, et de dignité, c'est d'une "crise globale de l'emploi sans précédent", que traite le Directeur général du B.I.T. lors du Forum économique mondial de Davos le 25 janvier 2006: pour lui c'est en termes de déficit d'emploi, de déni de droits, de déficit de protection sociale, et de déficit de dialogue social, que se manifeste le déficit de travail décent.

Le sort réservé à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1970 évaluant à 0,7% la part de leur revenu national brut que les pays riches devraient consacrer à l'Aide publique au développement, ainsi qu'à la Déclaration du Millénaire les invitant à "une aide au développement plus généreuse", est-il conforme à l'éthique planétaire, alors que, seuls, en 2004, la Norvège (0,87), le Danemark (0,85), le Luxembourg (0,83), la Suède (0,78), et les Pays-Bas (0,73), ont satisfait la demande, et que les aides des Etats-Unis (0,17), du Japon (0,19), de l'Italie (0,15), de l'Allemagne (0,28), de l'Australie (0,25), de la Nouvelle Zélande (0,23), et du Canada (0,27), lui ont été très inférieures voire même étaient en baisse (en 1990 le % du R.N.B. était de 0,21 pour les Etats-Unis, de 0,31 pour le Japon et pour l'Italie, de 0,42 pour l'Allemagne). En ce qui concerne la France les chiffres ont été de 0,60 en 1990 et 0,41 en 2004.

Qu'en est-il de l'éthique planétaire lorsque les règles présidant au commerce agricole s'opposent à la lutte contre la pauvreté? Loin de diminuer, les subventions agricoles des pays riches ont augmenté au début des années 2000. Les petits producteurs de coton du Burkina - Faso sont en concurrence avec les producteurs de coton américains qui reçoivent par an plus de 4 milliards de dollars de subventions, soit l'équivalent du revenu national de leur pays (4,2 milliards de dollars en 2003). Tout au long des années 1990, les producteurs de coton africains ont tenté de s'adapter au marché mondial.

L'échec, très médiatisé de Seattle en 1999, a été interprété par les pays industrialisés comme un retour à une opposition Nord-Sud, les pays en développement demandant qu'avant l'ouverture de tout nouveau cycle de négociations les pays industrialisés respectent leurs engagements en matière d'ouverture des marchés. Non sans mal, un accord sur "agenda" est intervenu à Doha en novembre 2001, mais Cancun, en septembre 2003, a été un nouvel échec le conflit portant aussi bien sur l'agriculture, que sur l'investissement, la concurrence, ou les marchés publics. En décembre 2005, un semi-échec a été la règle, l'élimination des subventions aux exportations agricoles étant, certes, prévue pour la fin de 2013, mais la date devait être confirmée une fois définies les modalités permettant de supprimer parallèlement d'autres instruments d'aide à l'exportation. L'important est la confirmation de la capacité des pays en développement à faire front commun et à tenir tête aux pays industrialisés. Très vite, il est apparu que le nouvel échéancier ne serait pas respecté.

En juillet 2006, le Directeur général de l'O.M.C., Pascal Lamy, a annoncé la suspension "sine die" des négociations du "cycle de Doha" dit "du développement". L'attitude intransigeante des Etats-Unis a été la principale raison de l'impossibilité de parvenir à un accord dans l'agriculture. L'on peut craindre une aggravation des distorsions des cours sur les marchés, ainsi que le recours au bilatéralisme avec mise en position d'infériorité des partenaires les

plus faibles, c'est à dire des pays en développement. La plus grande source d'inquiétude est le non respect des objectifs du Millénaire pour le développement et la dilution du "mandat de développement" qu'ils comportaient. Une fois encore, comment dans de telles conditions ne pas s'inquiéter du sort de l'éthique planétaire.

#### **4. Politique de la culture. Le politique éthique en acte.**

En 1999, dans son *Rapport* annuel, le P.N.U.D. notait que la mondialisation "prend de court la capacité de gestion (la gouvernance) des marchés" (40). En 2005, il observe que, plus tard, les historiens verront dans l'année 2005 un tournant: ou bien les gouvernements prendront un cap renouvelant la mondialisation, donnant un nouvel espoir aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables, et créant les conditions d'une prospérité et d'une sécurité partagées - ou bien leur action débouchera sur un monde frappé par la pauvreté de masse, marqué par de profondes inégalités, et menacé par l'insécurité. Il concluait alors, non sans optimisme, que "s'il y avait à définir une heure propice au développement des intérêts communs à toute l'humanité par les dirigeants politiques au pouvoir, il s'agirait de l'heure où nous parlons" (41).

C'est l'éthique qui dans la culture, et au nom de sa qualité humaine, assume les responsabilités humaines qu'elle comporte. Elle ne "moralise" pas la culture, elle l'habilite à agir et à parier au nom de tous (42). Elle remplit une fonction d'éveil: elle est la percée du possible.

Les valeurs doivent être inscrites dans le réel. Nous ne les "voulons" pas si nous ne les "faisons" pas. C'est seulement dans l'affrontement des modalités concrètes de l'existence que notre conscience "éprouve" les valeurs, les choisit dans une option, les vit en leur donnant un contenu concret. Quand P. Ricoeur se demande "Que signifie humanisme" (43), il appelle "libéralisme vrai" la revendication d'une zone de jeu ouverte à l'activité créatrice et critique des hommes de culture, garantie par l'Etat. Ayant compris que l'essence de la politique est d'être l'éthique en acte, ils doivent inscrire les valeurs dans le projet de construction du monde. S'il n'en est pas ainsi, si nous nous satisfaisons de "proclamer" les valeurs, nous les bafouons.

Pour U. Campagnolo (44), la nature même de l'homme et de l'éthique exige l'existence d'un lien étroit entre la politique de la culture, conçue comme un effort demandé à l'homme pour qu'il se rende compte de la signification des problèmes qu'il doit résoudre au regard de la solidarité universelle, et la politique ordinaire. A la politique de la culture ainsi entendue il appartient de promouvoir l'équilibre entre la force spirituelle des différentes nations, d'éviter la dégénérescence de leurs tensions en guerres économiques, culturelles, voire militaires, comme d'être attentive aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté, aux situations de travail inhumaines, sans que cela implique sa subordination aux exigences de la politique ordinaire.

L'homme est un être historique. La politique est sa manière d'écrire de l'histoire. Il est bien de rendre hommage à l'éthique, de préconiser que le politique lui soit soumis, mais c'est toujours à travers tes Etats que le politique choisit les objectifs, pense les moyens, adopte les stratégies, pense les arbitrages. La nation est devenue dans l'histoire le lieu de la prise de conscience de l'interférence perpétuelle d'un idéal et de l'histoire, qu'il s'efforce d'orienter mais qui le détermine partiellement. Elle est le "social" par excellence: un peuple conscient d'une communauté d'origine, de tradition culturelle, d'intérêts. Lien horizontal,

elle ne passe à l'acte que sous l'action du politique, lui-même lien vertical dont l'Etat est l'incarnation.

E. Kant croyait que l'absurdité de la guerre provoquera un jour un transfert sur une autorité mondiale, identique à celui qui a conduit à l'instauration de la paix civile au sein des Etats particuliers (45). Convaincu de que le "système pluraliste des Etats" légalise les conflits et les passions entre les peuples, et empêche qu'une solution leur soit trouvée hors l'épreuve de la force (46), U. Campagnolo pense que si seul l'Etat a fait naître et vivre parmi les hommes la conscience de leur imperfection sous la forme d'une volonté raisonnable, le mouvement historique, et l'éthique qui le travaille, vont, avec lui, de la morale formelle à l'Etat mondial par le biais de la morale vivante. L'idée est proche de celle de P. Weil, pour qui "il est de l'intérêt de l'Etat particulier de travailler à la réalisation d'une organisation sociale mondiale en vue de préserver la particularité morale (ou les particularités morales) qu'il incarne" (47). N'étant pas compétitif, mais purement administratif, pas menacé et pas agressif, l'Etat mondial ainsi compris laisserait le champ libre à l'éducation des citoyens. Il ne serait que "société" et non pas "but" en lui-même, le "but" étant la liberté de tout homme dans la réalisation des "morales" particulières. Au temps des armes de destruction massive, cet Etat est, par ailleurs, devenu le moyen de la survie des Etats en tant que garants de la paix.

L'éthique se concrétise dans l'histoire par la création d'institutions. Tel que l'entendait E. Kant, l'Etat de droit vers lequel s'acheminait l'Humanité revêtait la forme d'une Communauté mondialement organisée sur le plan juridique, fédération dont pourraient être membres des Etats très différents à la condition qu'ils tendent vers des buts communs de liberté et de justice. U. Campagnolo, pour qui la politique a pour tâche la création des institutions nécessaires à la collaboration entre les hommes (48), ne pense pas que ce puisse être le cas de l'Organisation des Nations Unies. Il ne voit en elle qu'une "nouvelle technique de la politique des Etats" (49); elle ne peut être le lieu d'un dialogue ses membres ne perdant jamais de vue l'intérêt des Etats qu'ils représentent, leur souveraineté n'étant pas dépassée. Elle ne saurait élaborer un "jus cogens" mondial, car celui-ci supposerait l'existence d'un accord entre les Etats qui signifierait leur fin.

A entendre U. Campagnolo, seuls les peuples peuvent créer "une paix qui n'est pas pour alternative la guerre"; aussi est-ce à eux qu'il revient de chercher la justice et la paix dont ils ont soif. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, rappelle N. Bobbio (50), il estimait que parce qu'elle impliquait une décapitation de la souveraineté nationale, la réalisation d'une République fédérale européenne requerrait l'instauration d'un véritable processus "révolutionnaire": l'action du peuple. Vingt ans plus tard, il persiste: la politique de la culture est "d'essence révolutionnaire": sa tâche est "d'élaborer pour les peuples l'idée qui doit les éclairer d'abord sur leur responsabilité et leur fonction à l'endroit de l'ordre international existant, puis sur la nécessité de se doter d'organes aptes à exprimer leur volonté et à coordonner leurs forces, en somme, sur l'urgence de constituer le noyau de la société future" (51); le moment est arrivé pour elle de se consacrer à la création d'instruments aptes à exercer dans l'évolution de la crise actuelle du monde la fonction dialectique capable de permettre sa solution. Il espère en une "tribune des peuples", prélude à un "congrès mondial des peuples", auquel seraient invités à participer des hommes qui, "à cause de la profonde humanité de leur action et de leur oeuvre transcendant toutes les barrières de classes, de nations, et de castes, auront acquis une autorité qui fera de leur parole un enseignement universellement écouté et suivi" (52). Cette consultation, malgré ses

limites apparentes, serait conforme à l'esprit démocratique, le principe démocratique, selon lui, ne se réduisant pas au vote majoritaire (53).

Le P.N.U.D., pour qui le monde "n'a jamais paru aussi libre, ni aussi injuste" (54), se prononce lui aussi pour une démocratie "donnant le pouvoir au peuple", avec un renforcement des principes démocratiques dans la prise de décision internationale. Il plaide pour la création d'une "société civile ouverte, qui puisse promouvoir la gouvernance démocratique et la sécurité des individus" (55). Il est clair que si, quelles qu'elles soient, les organisations internationales dépendent des Etats qu'elles sont chargées de mettre d'accord, elles ne peuvent avancer dans l'accomplissement de leur tâche, que si tous les acteurs s'en mêlent.

Le lien entre l'éthique et l'histoire revêt alors une nouvelle dimension. L'émergence de la société civile comme sujet politique est, désormais, un fait acquis. Le Conseil Economique et social européen désigne par là "l'ensemble de toutes les structures organisationnelles dont les membres servent l'intérêt général", c'est à dire "les partenaires sociaux, les organisations représentatives des milieux socio-économiques, les O.N.G., les organismes de base (par exemple les mouvements de jeunesse), et les communautés religieuses". Il faut élargir la plateforme afin de tenir compte des initiatives tâtonnantes de démocratie participative (conseils de quartier, conférences de citoyens, cyberdémocratie). Tout ces "acteurs" n'entendent pas demeurer des "observateurs", des "consultés", de simples "protestataires"; ils exigent d'être écoutés par les responsables des pouvoirs et que des comptes leur soient rendus.

La démocratie exige, aujourd'hui, que les initiatives soient partagées: celles du pouvoir politique et des pouvoirs économiques et financiers se posant comme socialement responsables dans leur stratégie et leur conduite (codes de bonne conduite, fonds d'investissement éthique) - celles des syndicats représentant les intérêts a priori contradictoires des travailleurs de pays de développement inégal - celles des O.N.G. proposant des actions concrètes concernant aussi bien l'environnement, que le droit au logement, le commerce équitable ou l'édification d'une justice internationale.

De là, dans le cadre national, le recours à des agences citoyennes de notation, à des observateurs citoyens chargés de suivre l'action gouvernementale et de déceler les problèmes à résoudre, ou encore à des contraintes d'organisation obligeant les pouvoirs publics à plus de transparence, voire à des "jurys populaires" appréciant les atteintes graves au fonctionnement démocratique. L'expérience irlandaise de la négociation pour trois ans par les représentants des syndicats, du patronat, du monde agricole, d'associations représentatives de diverses catégories (personnes âgées, handicapés, femmes, jeunes, chômeurs, associations caritatives), d'un programme commun concernant les salaires, la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion, et l'expérience parisienne des conseils de quartier, vont dans le même sens. Certains, plus audacieux, envisagent la possibilité de la tenue "d'états généraux" où seraient entendues les "doléances".

De là aussi les avancées que l'on peut constater à l'échelle mondiale, que ce soit sous la forme du Forum des O.N.G. tenu à New York en juin 2000 à l'initiative de Koffi Annan, suivi du lancement du code de moralité intitulé "Global Compact" destiné à persuader les firmes les plus importantes de respecter les principes onusiens en matière de droits de l'homme, de normes internationales du travail, d'environnement, de la reconnaissance de la qualité "d'experts, conseillers, et consultants" aux représentants des O.N.G. auprès des Nations Unies, ou encore de l'organisation de multiples partenariats entre les agences onusiennes, des entreprises, des O.N.G., des Etats, en vue de la poursuite d'actions de

développement. La proposition de création d'un Conseil de sécurité économique apte à coordonner les actions des instances onusiennes et à surveiller l'orientation de leur politique, tout comme celle de la tenue avant chaque Assemblée générale de l'O.N.U. d'un "Forum de la société civile, participant du même mouvement.

Les choses paraissent plus avancées dans le cadre de l'Union Européenne avec la "plate-forme" des O.N.G. créée en 1995 par la Commission européenne en vue d'un "dialogue civil structuré", ou encore la tenue en octobre 1999 à Bruxelles d'une Convention de la société civile en vue d'associer le plus grand nombre possible d'acteurs à la réflexion sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union alors en voie d'élaboration, la consultation par la Commission emploi et affaires sociales du Parlement européen des O.N.G., voire, pour nous en tenir à ces exemples, la reconnaissance aux citoyens européens incluse dans le Projet de Traité constitutionnel de 2005 d'un droit de pétition et de participation à la formation de leur conscience politique et d'expression par le biais des associations, un dialogue "ouvert, transparent, et régulier" devant être établi avec les O.N.G. et la société civile (art. 1,47).

## **5. Conditions de la soumission de la mondialisation aux impératifs de l'éthique.**

Une fois encore, défions-nous de tout optimisme hâtif. L'éthisation du politique afin qu'il soit à même d'accomplir sa tâche de médiation entre l'éthique et l'économique, tout comme l'éthisation directe des affaires, ne sont pas des choses simples.

P. Rosanvallon note (57) que l'on assiste au passage d'une conception de la démocratie dans les termes du "tout politique" à une conception où la société se reconnaît, en tant que telle, une "légitimité politique". Elle s'arroge le droit de défense de l'intérêt commun contre l'aveuglement des politiques, ce qui conduit à poser la question de la surveillance du politique par les voies institutionnelles du contrôle juridictionnel. La souveraineté "critique" cède ainsi pas à une souveraineté "négative", les "gens en colère" remplaçant les contestataires organisés et les rebelles. Le populisme n'est autre que l'une des manifestations de la "bouc-émissarisation" du politique, tout comme l'est l'érection de l'opinion publique en régulateur de l'action collective à l'instar des choix de consommation sur les marchés.

L'évolution devrait se poursuivre, pense P. Rosanvallon, vers un régime alliant la fonctionnalité, la démocratie représentative, et la créativité de la société. D'où la nécessité de jeter des passerelles entre le politique et le sociétal en vue de parvenir à un nouveau compromis. Celui-ci est d'autant plus délicat à imaginer que, si l'éthique des affaires est désormais institutionnalisée et les préoccupations éthiques des entreprises considérées comme des gages de pérennité, il est toujours difficile d'associer éthique et rentabilité, solidarité et marché, souci de l'autre et solvabilité, libération du travail et maximisation des gains des détenteurs du capital. Il faut choisir son camp, affirment ceux qui se qualifient de "vrais mondialistes" (58), partisans qu'ils sont d'une mondialisation au service de la communauté humaine, face à ceux qu'ils dénoncent comme des "mondialistes prédateurs", serviteurs, eux, de l'argent. Il s'agit selon les premiers de "remettre l'économie à sa juste place de servante" (59), et de développer une "autre" mondialisation articulée non sur les fatalités d'un marché généralisé, mais sur les exigences de la liberté responsable de la personne.

Pour le P.N.U.D, il n'y a "aucun doute" que la communauté mondiale a la capacité d'éradiquer la pauvreté et d'éliminer les inégalités qui divisent les pays et

les peuples. A l'entendre, la question est de savoir si "tes gouvernements du monde ont l'intention de tirer un trait sur les pratiques utilisées par le passé et de tenir les promesses faites aux populations pauvres" (60).

Avant tout "multidimensionnelle", la mondialisation à l'œuvre repose sur la constitution entre les Etats-nations, les entreprises, les sociétés, d'un tissu hiérarchisé de liens et d'interconnexions entre toutes les dimensions de l'existentiel. L'ensemble s'autonomise et se protège contre le monde réellement vécu. Tous les aspects de la vie sociale, y compris le culturel, l'éducation, la santé, sont considérés comme devant y être soumis au statut de marchandise. Il n'est pas question de la "personne" dans un tel univers économique, où l'individu est considéré comme appartenant à la communauté marchande par le biais de la division sociale du travail et la conception financière de ses droits- créanciers. D. Méda dit du capitalisme néolibéral qu'il est "un destructeur de valeur, un opérateur de mise en valeur unidimensionnelle du monde" (61). Catégorie économique et sociale dominante, l'argent ne cesse de conquérir de nouvelles frontières (62). Sous la dictée des intérêts des grands groupes industriels, commerciaux et financiers, des multi et trans-nationales, le système économique se "globalise" et revêt l'aspect d'un véritable "oligopole mondial".

Selon la C.N.U.C.E.D. (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) les multinationales "grignotent le terrain des Etats" (63). Il en résulte une véritable "dénationalisation": des Etats sont encore suffisamment solides pour faire face, d'autres, fragiles et quasi inexistantes sont exposés aux modalités les plus aberrantes d'exercice du pouvoir et à toute forme de corruption. Les systèmes de droit sont toujours là, qui identifient le droit à l'Etat et l'Etat à la territorialité et à la souveraineté, mais ils sont affaiblis, et le droit de la mondialisation à vocation économique et financière se développe plus rapidement et plus efficacement que ne s'opère la mondialisation du droit des personnes et des peuples. Nul gouvernement mondial ne se substitue aux Etats-nations. Pour nous en tenir à cet exemple, le G 8 est une sorte de syndicat des pays dominants devenu une institution mondiale permanente, sans être parvenu pour autant à s'imposer aux Etats et aux gouvernements des pays qui le constituent.

La majorité des "altermondialistes" ne mettent pas en question les principes fondamentaux du capitalisme: c'est un pari en faveur de la réforme qu'ils entendent faire, et c'est par un réformisme actif et efficace qu'ils espèrent résoudre la "crise" du rapport entre l'éthique et l'histoire. Il ne s'agit pas pour eux de "rêver" à un paradis communautaire d'union des peuples, mais "d'agir dans la mondialisation", et de le faire "dans le fil de l'histoire".

Face à la montée du marché et des pouvoirs privés, il convient de s'opposer au déclin relatif de l'espace public, défini avec J. Habermas (64), comme le lieu où les interprétations du monde, les aspirations, les besoins, les désirs, et les revendications, des acteurs se manifestent et acquièrent consistance aux yeux de chacun, tout en entrant en synergie ou en conflit.

Alors qu'elle accroît l'interdépendance entre les peuples du monde, la mondialisation réduit le domaine des "biens publics". Il faut élaborer un plan d'action mondiale pour l'eau, s'attacher à résoudre les problèmes posés par la croissance de la demande mondiale d'énergie, accorder toute son importance à la biosphère et à ses capacités d'auto-régénération. Il faut satisfaire les nécessités du développement durable en termes d'équité intergénérationnelle, les valeurs de justice et de partage équitable n'ayant de réelle portée universelle qu'à travers la prise en considération du champ des possibles des préférences des générations

futures.

La régulation au sens fort ne se limite pas à l'adoption d'une réglementation et d'un encadrement normatif: elle implique la mise en place de compromis socio-politiques durables, et met en question l'architecture de la gouvernance mondiale. Ainsi que le dit J. Stiglitz (65), "le changement le plus fondamental qui s'impose pour que la mondialisation fonctionne comme elle le devrait, c'est celui de son mode de gouvernement". Ainsi que l'écrit M. Walzer le défi est "de surmonter la dénationalisation des Etats souverains sans créer un régime central unique qui serait tout puissant" (66). Il est souhaitable qu'une "constitution" définisse les tâches des institutions politiques internationales, les principes fondamentaux, bases de leurs interventions, paraissant devoir être: le principe de subsidiarité, le principe de régulation (harmonisation des conditions d'emploi et des fiscalités, problèmes de la dette, etc..), le principe de gestion consensuelle entre les pouvoirs publics (gardiens du bien commun) et les intérêts privés (67). Un retour aux engagements requis par la Charte des Nations Unies s'impose, tout comme à ceux figurant dans la Charte de La Havane, la première, dans son chapitre sur "Coopération économique et société internationale" (chap - 9, art. 55- 60) désignant comme objectifs le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi, le progrès et le développement dans l'ordre économique et social, la coopération internationale en matière de santé, d'éducation, et de culture, et la seconde prévoyant (art. 7) que les Etats membres reconnaîtront que tous les pays ont un intérêt commun à la réalisation et au maintien de normes de travail équitables et doivent faire disparaître de leur territoire les conditions de travail qui ne le sont pas.

Pour qu'il en sorte ainsi, chaque pays, dans le respect de ses particularités, doit renforcer ses procédures de garantie du respect de ses engagements, ce que permet la reconnaissance juridique des impératifs éthiques. Un "Rapport" conjoint de l'O.M.C. et de l'O.I.T. de février 2007 (68), constatant que la mondialisation "n'est pas nécessairement une bonne chose pour tous les travailleurs et que son incidence sur la répartition des revenus ne devrait pas être ignorée", demande qu'il soit recouru à des politiques d'accompagnement, les gouvernements nationaux doivent aussi s'attacher à la gestion macro - économique de l'activité et à l'organisation de la protection sociale et aux chances qu'elle procure. Ils doivent être attentifs aux projections dans le moyen et le long termes afin de conforter les décisions d'investissement publiques et privées, et, compte tenu de la forte contribution des avancées technologiques au développement humain, poursuivre la recherche du "savoir" en créant des partenariats, sources d'innovations.

Entre le mondial et le national, la constitution d'ensembles régionaux doit continuer. Elle a l'avantage de mutualiser la prise de décision et d'amorcer la fédération des Etats - nations. Les difficultés rencontrées par l'adoption du Traité constitutionnel de l'Europe montrent que bien des obstacles doivent être vaincus pour que l'on puisse parvenir à des arrangements institutionnelles permettant l'expression d'une volonté commune dans les divers domaines de l'action gouvernementale, mais incontestablement la question régionale est l'un des enjeux majeurs de l'avenir d'une mondialisation ouverte à un équilibre souple et évolutif entre l'unité et la diversité.

La conciliation de l'universalité des valeurs et des normes avec la pluralité des contextes, l'inégalité des situations, les incertitudes de l'avenir butte sur la diversité des cultures, alors qu'elle est l'une des conditions fondamentales de la fécondation de la mondialisation par l'éthique. Le "Manifeste de l'O.N.U. pour le

dialogue entre les civilisations" de 2007 l'affirme: on "ne peut pas exiger que nous abandonnions nos lieux d'origine pour devenir citoyens du monde". Ce n'est pas un "monisme" qui est requis, c'est une diversité conçue comme un processus garant de la survie de l'humanité, "aussi nécessaire pour le genre humain que la biodiversité dans l'ordre du vivant" (69).

La menace ne vient plus aujourd'hui du prosélytisme, de la colonisation, de la conquête, mais de la diffusion par le biais du marché planétaire grâce aux technologies de l'immatériel d'un flux d'images et de symboles envahissant le champ de la conscience et nos représentations, véhicule d'une "hyper-culture" globalisante, tout à la fois dé et re- socialisante.

Nul ne possède "la" vérité. Elle est "dialogique". Elle se cherche non "contre", mais "avec". Elle est "écoute" autant que "transmission". Elle chemine à grand renfort de discussions et de compromis. L'humanité est "irréductiblement plurielle" (70). Le dialogue, écrivait U. Campagnolo (71), "implique la notion d'unité de l'homme, quelles que soient ses conditions particulières d'existence, sa situation personnelle ou ethnique; c'est dire qu'elle implique une idée universelle réalisée à l'infini dans l'histoire". Le dialogue naît de la spontanéité de l'esprit.

En juillet 2004, lors d'une discussion avec J. Habermas, le cardinal J. Ratzinger (72), après avoir dit que "l'interculturalité" lui semblait "constituer aujourd'hui une dimension indispensable dans le débat autour des questions fondamentales concernant l'être homme", concluait à l'intégration "dans une tentative de corrélation polyphonique", et appelait à une "purification et une régénération mutuelle" de la foi et de la raison les cultures s'ouvrant elles- mêmes à la complémentarité entre elles. Quelle plus belle expression du dialogue entre les cultures requis par l'éthisation de la mondialisation que l'évocation du réseau des voix dans la polyphonie vocale des siècles passés, le thème disparaissant comme le tronc de l'arbre sous la frondaison des branches ou une voix principale dominant accompagnée par les autres.

"Oïkouménè" désigne, en grec, l'univers, plus exactement la Terre habitée. Il nous faut ouvrir les hommes à une culture oecuménique de la fraternité et dans tous les domaines à une politique qui lui soit conforme. La politique de la culture, qui nous est chère, prend alors tout son sens. Vient à la lumière celui qui contribue à la vérité. Osons la chercher et vouloir l'inscrire dans notre existence concrète, convaincus que la relation à nos frères humains est le révélateur de notre capacité à "réparer le monde" (73).

#### Notes:

(1).U. Campagnolo: Ethique et histoire, Comprendre, 1976, n° 41- 42, p. 265

- (2) U. Campagnolo: Petit dictionnaire pour une politique de la culture, Neuchâtel, La Baconnière, 1969, p. 24
- (3) Ethique et histoire, art. cit., p. 269.
- (4) L'homme non violent et sa présence à l'histoire, Esprit, février 1949, p. 229.
- (5) P. Ricoeur: Affirmation de soi et recours à autrui, Bulletin des amis d' E. Mounier, janvier 2005, p. 78
- (6) Ethique et histoire, art. cit., p. 266
- (7) ibid., p. 269.
- (8) ibid., p. 270.
- (9) L'histoire comme progrès infini de l'univers, Comprendre, 1977- 1978, n° 43- 44, p. 17.
- (10) Ethique et histoire, art. cit., p. 270.
- (11) ibid., p.271.
- (12) E. Morin: La méthode, T. VI Ethique, Paris, Seuil, 2005.
- (13) A. Néher: La vigne de Baboth, Comprendre, 1979 -1980, n° 45- 46, p. 99.
- (14) Bologne, II Mulino, 2000, pp. 25s et 36.
- (15) op. cit.
- (16) L'histoire comme progrès infini de l'univers, art. cit., p. 20.
- (17) Ethique et histoire, art. cit., p. 271.
- (18) ibid., p. 267.
- (19) L'histoire comme progrès infini de l'univers, art. cit., p. 26.
- (20) Petit dictionnaire, op. cit., p. 164.
- (21) Ethique et histoire, art. cit., p. 271.
- (22) E. H. Habsbawn: The Age of Extremes. The Short Twentieth Century (1914- 1990), Londres, Mikael Joseph Ltd, 1994.
- (23)G. Kolke: Century of War. Conflicts and Society, New York, The New Press, 1994.
- (24) L'avenir de l'homme, Oeuvres, T. V, Paris, Seuil, 1959, pp. 372s.
- (25) Le Capital, Oeuvres, Economie, T. I., Paris, Gallimard, 1963, p. 1240.
- (26) C'est pour la première fois, en mars 1955, que dans une revue comme "Esprit", à l'occasion d'un article de J. M. Domenach sur "Les nationalismes et le dépassement des nations", le terme de "mondialisation" est employé et mis entre guillemets.
- (27) Le Personnalisme, Lyon, Chronique sociale, 1981, p. 35.
- (28) Vers la pensée planétaire, Paris, Edit. de Minuit, 1970.
- (29) La Grande confusion, France Europe éditions, 2006.
- (30) Projet d'éthique planétaire, Paris, Seuil, 1991.
- (31) E. Morin et A. B. Kem: Terre- Patrie, Paris, Seuil, 1993, p. 33.
- (32) La méthode, op. cit.
- (33) L'économie du XXème siècle, Paris, P.U.F., 1962, p. 163.
- (34) E. E.Hagen: Economie du développement, Paris, Economica, 1982, p.11.
- (35) F.Perroux: L'Economie planétaire, Tiers Monde, octobre- décembre 1964, p. 853 et E. Morin et A.B.Kem: op. cit..
- (36) Paris, Economica, 2005, p. 19.
- (37) Paris, Economica, 2006, p. 269.
- (38) Une Alliance mondiale contre le travail forcé, Genève, Rapport à l'O.I.T., 2005.
- (39) Un avenir sans travail forcé des enfants, Genève, B.I.T., 2002.
- (40) Paris- Bruxelles, De Boeck University, 1999, p. 2.
- (41) Paris, Economica, 2005, p. 15.
- (42) U. Campagnolo: L'Essence de la culture, Comprendre, 1957, n° 17- 18, p. 304
- (43) Comprendre, 1956, n° 15, p. 90.
- (44) L'histoire comme progrès infini de l'univers, art. cit., pp. 30- 32.
- (45) Vers la paix perpétuelle, 1795 et Paris, P.U.F., 1958.
- (46) Petit dictionnaire, op. cit., p. 119.
- (47) Philosophie politique, Paris, Vrin, 1956, p. 225.
- (48) Ethique et histoire, art. cit., p. 268.
- (49) Note préliminaire, Comprendre, 1968, n° 31- 32, p. 9.
- (50) L'idea dell'unificazione europea dalla prima alla seconda guerra mondiale, Turin, Einaudi, 1975, pp. 232- 236.
- (51) La paix, une idée révolutionnaire. L'O.N.U. et le Congrès mondial des peuples, Comprendre, 1968, n° 31 - 32, pp. 107- 108 et 111.
- (52) ibid., p. 118. Lors des mêmes années, F. Perroux se prononce pour un "pouvoir spirituel" qui ne serait pas nommé par un gouvernement, fût-il mondial, mais désigné par le vœu librement organisé des groupements sociaux. L'ordre des hommes découlant d'une image commune de leur

- destinée et d'un projet acceptable par tous, ce pouvoir agirait sur l'éducation et sur l'opinion , cf. *Nouvel ordre économique mondial, Mondes en développement*, 1977, n° 19, p. 97.
- (53) *La paix une idée révolutionnaire*, art. cit., p. 118;
- (54) *Rapport mondial sur le développement humain*, 2002, Paris- Bruxelles, De Boeck, 2002, pp. 4s.
- (55) *ibid.*, p. 99.
- (56) cf. H. Bartoli: *La société civile comme sujet politique*, Communication au Conseil exécutif de la Société européenne de culture, Asti, 17- 20 octobre 2002.
- (57) *La contre- démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006.
- (58) R. Passet: *Eloge du mondialisme par un "anti" présumé*, Paris, Fayard, 2001, pp. 26 et 85.
- (59) *ibid.*, p. 107.
- (60) *Rapport mondial sur le développement humain*, 2005, Paris, Economica, 2005, p. 15.
- (61) *Qu'est- ce que la richesse?*, Paris, Aubier, 1998.
- (62) B.Perret: *Les nouvelles frontières de l'argent*, Paris, Seuil, 1999.
- (63) *Rapport annuel 2002*.
- (64) *La constellation post- nationale et l'avenir de la démocratie*, in *Après l'Etat- nation*, Paris, Fayard, 2000.
- (65) *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002, p. 292.
- (66) *De l'anarchie à l'ordre mondial: sept modèles pour penser les relations internationales*, *Esprit*, mai 2001, p. 154
- (67) P.Golub et J-P. Maréchal: *Hyper- puissance américaine et biens publics globaux*, *Géoéconomie*, Été 2004, pp. 36- 37.
- (68) *Commerce et emploi, un défi pour la recherche en matière de politique*, février 2007.
- (69) *Déclaration universelle de l'U.N.E.S.C.O. sur la diversité culturelle*, U.N.E.S.C.O, Série Diversité culturelle, 2003, n° 2, art. 1, p. 4.
- (70) P. Ricoeur: *Tâches de l'éducateur politique*. *Esprit*, juillet- août 1965, p. 85.
- (71) *La civilisation du dialogue*, *Comprendre*, juillet 1952, n° 5- 6, p. 152.
- (72) *Démocratie , droit, et entreprise*, *Esprit*, juillet 2004, pp. 25 et 28.
- (73) G. Bemheim: *Le souci des autres au fondement de la loi juive*, Paris, Calmann- Lévy, 2002 .